

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XII. — Instruments de précision, électricité.

2. — APPAREILS DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE, OPTIQUE, ACOUSTIQUE.

N° 529.770

Appareil stéréoscopique à soufflet.

M. PAULIN-JEAN-PIERRE RATIER résidant en France (Seine).

Demandé le 12 janvier 1921, à 15^h 12^m, à Paris.

Délivré le 16 septembre 1921. — Publié le 6 décembre 1921.

On sait qu'il existe des appareils photographiques pliants, dont les parois de la chambre noire sont à soufflets. Le dispositif extenseur de ces appareils est généralement constitué par des bras articulés ou cadres à ressorts qui sont extérieurs à l'appareil. Cette disposition extérieure présente l'inconvénient de nuire à l'esthétique de l'ensemble et de plus les bras articulés extérieurs sont facilement faussés.

La présente invention a trait à un appareil stéréoscopique à soufflet de préférence en cuir, dont le mécanisme extenseur est intérieur à la chambre de l'appareil. Ce mécanisme extenseur est constitué par le volet et séparant les chambres noires des deux objectifs, ledit volet pivotant autour de son axe de fixation sur le cadre arrière de l'appareil et produisant l'extension complète de la chambre, sous l'action d'un ressort, dès qu'on a amorcé à la main le mouvement d'ouverture. L'invention comporte en outre un dispositif de verrouillage simple de l'appareil en position repliée.

La description qui va suivre en regard du dessin annexé, donné à titre d'exemple, fera bien comprendre la façon dont l'invention est réalisée.

La fig. 1 est une vue de face de l'appareil stéréoscopique.

La fig. 2 est une coupe par X-X de la fig. 1.

La fig. 3 est une coupe analogue, l'appareil étant replié.

La fig. 4 est une coupe par Y-Y de la fig. 1.

La fig. 5 est une coupe analogue à celle de la fig. 4 l'appareil étant replié.

Les fig. 6, 7 et 8 sont respectivement des vues de profil, de face et en plan à échelle agrandie de la charnière du volet, après enlèvement de la monture en bois.

Dans le mode de réalisation représenté sur les figures, l'appareil stéréoscopique est constitué par deux cadres avant et arrière *a* et *b* portant respectivement les objectifs et la plaque, réunis par le soufflet en cuir *c*. Le volet *d* séparant les chambres noires des deux objectifs est articulé au moyen d'un dispositif en forme de charnière sur le cadre arrière *b*. Dans ce but la partie médiane de ce cadre est renforcée par un fer en \sqcap *e* (fig. 6, 7 et 8); ce fer en \sqcap porte deux plaques transversales *f*¹, *f*² (fig. 7) percées chacune d'un trou dans lequel passe un axe *g*, qui traverse en outre les extrémités *d*¹, *d*² repliées en forme de manchon du volet *d*. Le fer en \sqcap *e* présente en outre à chacune de ses extrémités, des prolongements coudés *e*¹, *e*² sur lesquels viennent s'appuyer les ferrures *h*¹, *h*² servant de glissières au châssis de la plaque (fig. 4 et 5).

L'axe *g* est prolongé à l'extérieur et se termine par un bouton moleté *g*¹. Un ou plusieurs ressorts, deux dans le cas des fig. *i*¹ et *i*² sont enroulés sur l'axe *g* et terminés par un prolongement qui est constamment appliqué contre

Prix du fascicule : 1 franc.

le volet d , l'autre extrémité de ces ressorts étant fixés par un moyen quelconque dans le fer en L par exemple.

Lorsque l'appareil est fermé le volet d est rabattu le long du cadre arrière (fig. 3). Les châssis a et b sont maintenus l'un contre l'autre au moyen d'un dispositif de verrouillage constitué par une tige j , disposée dans le cadre a et qui peut venir s'engager dans l'encoche k^1 d'une plaquette k portée par le cadre b (fig. 2 et 3). La tige j porte un étranglement j^1 qui lui permet d'entrer l'encoche k^1 quand on replie l'appareil. Il suffit alors de pousser vers le haut la tige j pour qu'elle vienne remplir l'évidement k^1 . L'épaisseur du cuir du soufflet c , replié entre les cadres a et b a toujours tendance à écarter les châssis et par suite à maintenir par frottement la tige j dans l'encoche k^1 .

Pour ouvrir l'appareil il suffit de tirer la tige j vers le bas et d'amorcer le mouvement d'ouverture à la main. Les ressorts i^1, i^2 projettent ensuite le volet à sa position d'ouverture et provoquent l'extension complète du soufflet. Pour faciliter le mouvement, le volet d est terminé par deux petits galets l^1, l^2 , qui en fin de mouvement roulent sur le cadre a et viennent buter contre deux coins m^1, m^2 , qui les empêchent de dépasser la position médiane.

Pour fermer l'appareil, on agit sur le bouton moleté g^1 de façon à produire l'effacement du volet, puis on applique le cadre a sur le cadre b . La tige j vient s'engager dans l'encoche k^1 et il suffit de pousser cette tige vers le haut pour verrouiller l'appareil.

Il va de soi, que sans sortir du cadre de l'invention, on peut lui faire subir des modifications de détails. En particulier le dispositif pourrait être appliqué à des chambres non stéréoscopiques, le volet axial étant dans ce cas remplacé par deux volets pivotant chacun le long d'un côté du cadre arrière.

RÉSUMÉ.

Cette invention comprend :

1° Un appareil stéréoscopique à soufflet, dont le mécanisme extenseur invisible est situé à l'intérieur de la chambre noire.

2° Un mode de réalisation de l'appareil spécifié sous 1°, dans lequel le volet séparant les chambres des deux objectifs, peut pivoter autour de son axe de fixation sur le cadre arrière portant la plaque, constituant ainsi le mécanisme extenseur d'ouverture de l'appareil, un ou plusieurs ressorts enroulés sur l'axe, tendant à projeter le volet à la position d'ouverture, tandis que son effacement au moment de la fermeture, est obtenu par un bouton moleté extérieur prévu sur l'axe de rotation dudit volet.

3° Un dispositif de verrouillage des deux cadres avant et arrière de l'appareil spécifié sous 1° et 2°, comprenant d'une part une tige munie d'un évidement et coulissant dans le cadre avant et d'autre part une plaquette à encoches formant crochet fixée sur le cadre arrière.

PAULIN-JEAN-PIERRE RATIER.

Par procuration :
ARMENGAUD jeune.

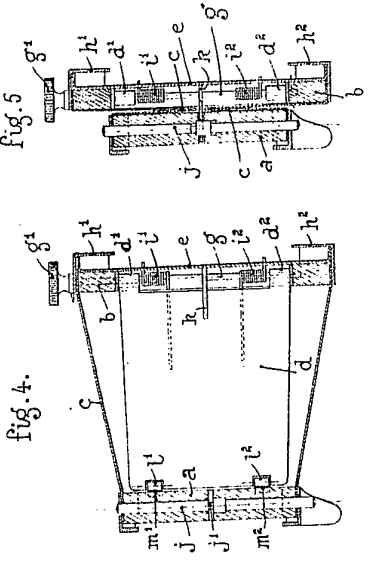
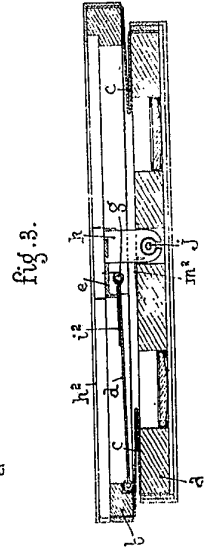
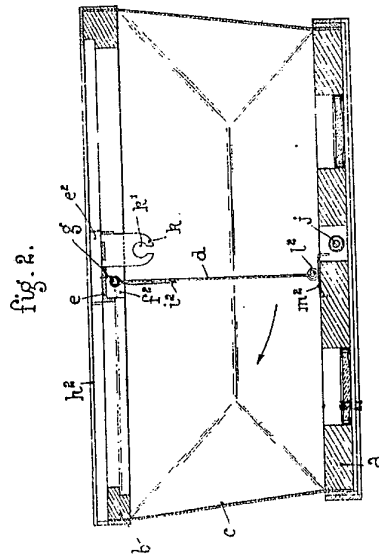
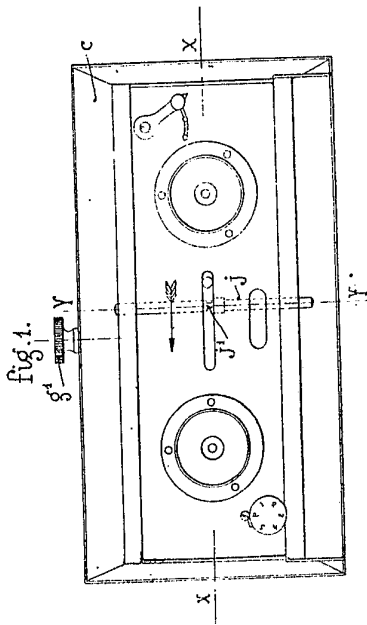


fig. 4.

fig. 5.

fig. 6.

fig. 7.

fig. 8.

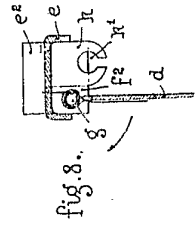
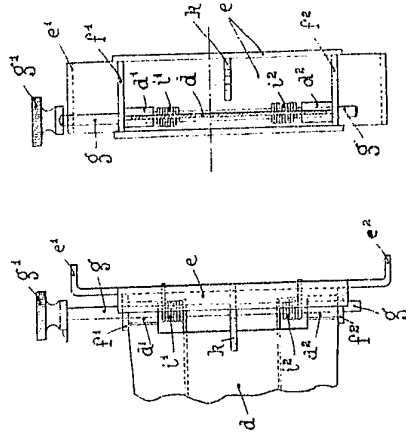
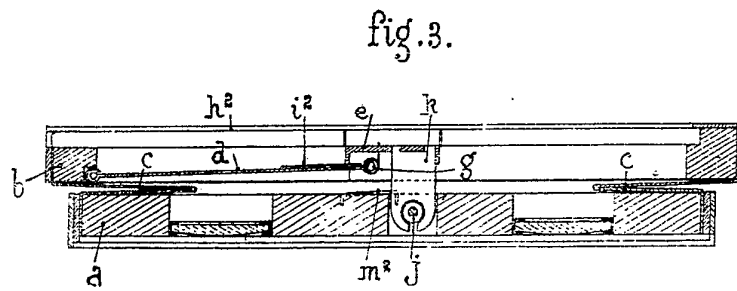
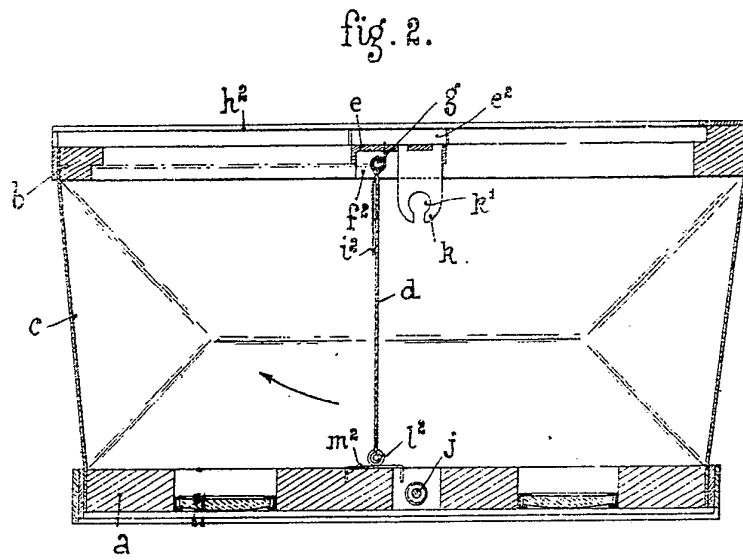
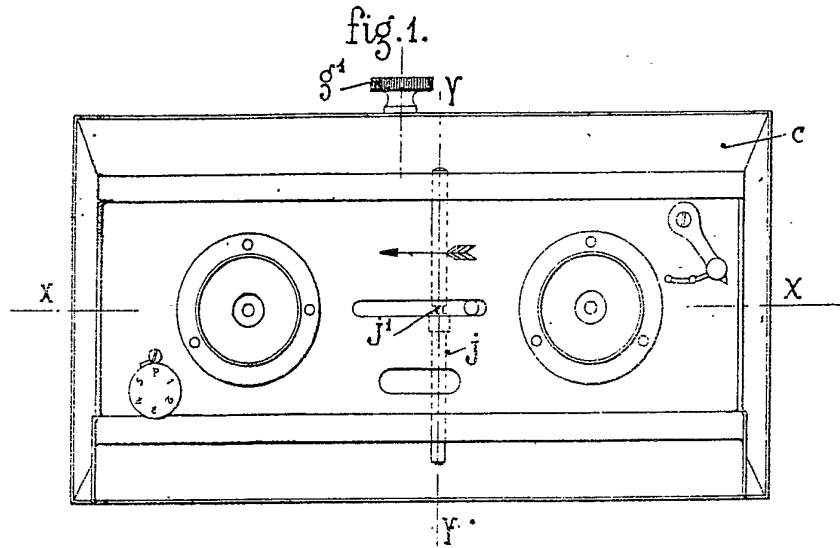


fig. 6.

fig. 7.

fig. 8.



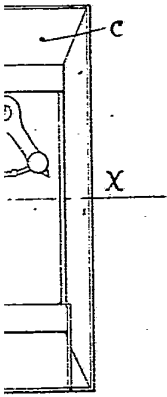


fig. 4.

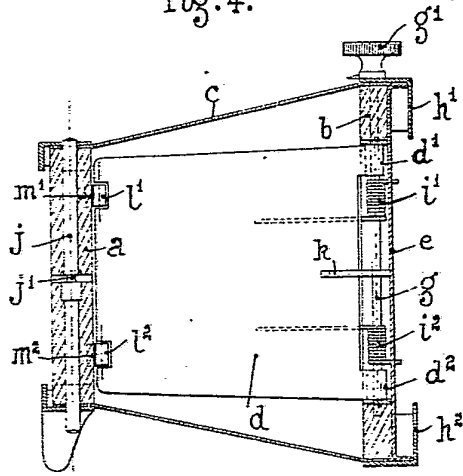


fig. 5

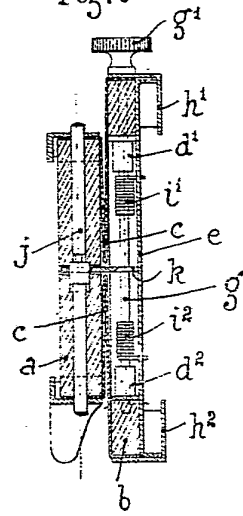


fig. 6.

fig. 7.

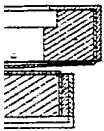
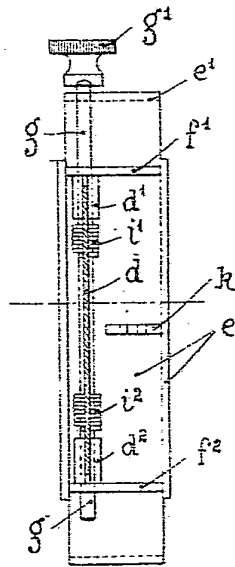
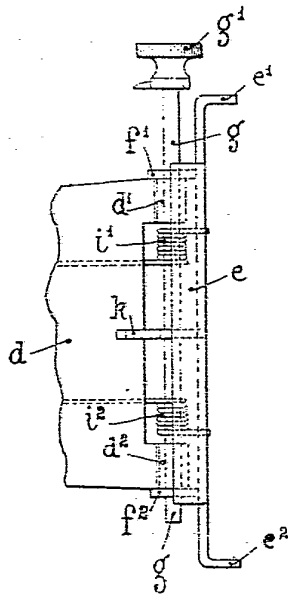


fig. 8.

